



## Convoquée au TGI pour vol 27 euros et tentative fuite

Par **vendeeglobe**, le 15/11/2012 à 23:45

Bonjour,

J'ai été appréhendée par la police suite à la plainte d'une grande surface pour vol à l'étalage estimé à 27 euros environ. La police a récupéré la marchandise, vérifié mon identité, fait signer un PV d'audition, puis m'a fait attendre sur un banc. Au bout de 3 h, j'ai demandé à pouvoir fumer une cigarette et on m'a interdit de bouger du banc sans m'attacher. Comme je voulais aller respirer dehors, je n'ai pas eu le temps de sortir que j'ai été plaquée au sol par un policier et il m'a entouré le bras autour du cou et appuyé encore plus fort alors que je lui disais qu'il me faisait mal. Je ne pensais pas du tout qu'ils allaient penser que je voulais m'enfuir alors qu'ils avaient mon identité, mon porte-monnaie avec cartes vitale et bancaire + argent + mes courses d'un montant d'au moins 75 euros. Mais d'après ce que j'ai compris, c'est ce qu'ils ont pensé donc ils ont dû le dire au Procureur, ce qui fait que je suis convoquée au Tribunal de Grande Instance le 30 novembre. J'ai peur car je ne sais pas ce que je risque et je n'ai pas les moyens de prendre un avocat surtout que cela s'est passé en province alors que j'habite en région parisienne. Je regrette vraiment ce qui est arrivé, mais je ne peux pas revenir en arrière. Je ne connaissais pas les procédures policières et ils ne m'ont pas bien expliqué. J'ai peur que ce qui a été pris pour une tentative de fuite risque de m'exposer à des sanctions sévères et importantes. Merci de vos conseils et aides. Bien cordialement.

Par **chris\_Idv**, le 19/11/2012 à 18:25

Bonjour,

Vous semblez vous contredire:

"on m'a interdit de bouger du banc"

...

"ils ne m'ont pas bien expliqué"

Lorsque vous serez face au président du tribunal de grande instance faite un effort pour bien comprendre ce qu'il vous explique.

Cordialement,